

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi Occitanie alerte la Direction sur la gestion des GDD

Nous avons demandé et obtenu une photographie des portefeuilles CRI qui a confirmé l'hétérogénéité des situations, avec des portefeuilles sur des bassins qui vont de 500 à plus de 1000 DE. Ainsi certains collègues nous disent "s'en sortir" et d'autres sont en surcharge chronique, épuisés et stressés par la situation.

De plus, à la dernière BDE, il y avait très peu de postes CRI ce qui enlève aux agents la possibilité inscrite dans la CCN de pouvoir changer de poste.

Devant cet état de fait, la CFE-CGC Occitanie a alerté la direction et demandé un focus sur les GDD en terme RH et organisationnel.

La direction nous a proposé une bilatérale spécifique GDD avec les DRAO, la DRAPS et la DRH pour échanger sur ce sujet. Nous avons accepté.

Pour la gestion des postes, la direction nous dit qu'elle regarde les souhaits de mobilité enregistrés sur Sirhus pour ouvrir ou non des postes. Ainsi en 2025 il y a eu 12 postes pourvus sur 13 postes ouverts.

En 2026, peu de demandes et donc le choix a été fait de recruter des contrats de professionnalisation pour anticiper les départs des années à venir.

Cela montre l'importance de renseigner sur Sirhus ses souhaits de mobilité.

Malgré ces explications, la CFE-CGC a demandé une attention particulière et un réexamen sur les effectifs des sites les plus en difficulté.

La direction nous a présenté la mutualisation comme solution aux problèmes des charges de travail inégales sur certains départements.

Pour la CFE-CGC, la mutualisation, en particulier du téléphone, n'est pas satisfaisante car très insuffisante.

Nous proposons en complément de mutualiser le traitement les CEJ et de basculer par exemple en plateforme la gestion de la CSP ainsi que le tutorat des contrats pros.

Quant aux animations fonctionnelles GDD, elles sont très appréciées mais il manque des échanges de bonnes pratiques.

La direction nous entend et propose de mettre en place des échanges de pratiques REA GDD et CRI.

La CFE-CGC a demandé également quel est le mode dégradé accepté quand il y a des absences dans l'équipe.

Réponse de la direction : chaque ELD a ses marges de manœuvre qu'elle doit prendre en informant la DT.

Un nouveau point sera fait fin septembre.

Nous continuerons donc à relayer nos constats et vos alertes, n'hésitez pas à nous faire remonter vos difficultés et vos propositions afin que le dialogue constructif qui a été engagé permette de nouvelles avancées concrètes sur ce sujet.

La CFE-CGC Métiers de l'emploi Occitanie se bat pour les conditions de travail des agents GDD

Nous rejoindre : <https://cfecgc-metiersdelemploi.fr/adherer/>

